



CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	ETUDE PISA 2012		
DESTINATAIRE	Direction	Secondaire spécialisé et ordinaire	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	2011-2012		
ÉMETTEUR	Cabinet de Madame la Ministre Marie-Dominique SIMONET		
SIGNATAIRE	Marie-Dominique SIMONET		
CONTACT			
DOCUMENTS À RENVOYER	NON		
DATE LIMITE D'ENVOI			
NOMBRE DE PAGES	1 page		
MOTS-CLÉS	PISA		

- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisés libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires et spécialisés organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux administrateurs d'internats.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales.

Madame, Monsieur,

Les écoles secondaires de la Communauté française participent depuis près de douze ans déjà au Programme international de suivi des acquis des élèves, plus communément appelé « l'enquête PISA », comme la plupart des autres systèmes éducatifs européens.

Même si nous connaissons les propriétés particulières, les atouts et même les limites de cette évaluation des savoirs et des compétences maîtrisées par les élèves de quinze ans, celle-ci n'en demeure pas moins un outil original de qualité qui, parmi bien d'autres, se révèle particulièrement intéressant en vue d'un pilotage efficace du système éducatif de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Cette étude internationale, qui a lieu tous les trois ans, a déjà été organisée quatre fois (PISA 2000, PISA 2003, PISA 2006 et PISA 2009) et une cinquième édition est actuellement en cours (PISA 2012).

A cette fin, une partie des écoles secondaires en Communauté française ont déjà été, ou vont être très prochainement, contactées par l'Université de Liège (responsable scientifique de l'étude PISA pour la Fédération Wallonie Bruxelles) afin que certains de leurs élèves fassent partie de l'échantillon testé.

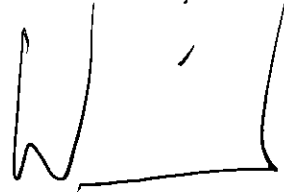
La passation effective de l'épreuve par les élèves aura lieu au printemps 2012 (du 16 avril à la fin du mois de mai 2012).

Je me permets d'insister auprès de chaque chef d'établissement et de chaque pouvoir organisateur pour que la participation de leur école à l'échantillon PISA soit, le cas échéant, bien accueillie. Il en va de la réussite de l'étude elle-même et de sa garantie scientifique mais également de l'image de la Fédération Wallonie Bruxelles au sein des institutions internationales et auprès des systèmes éducatifs voisins.

Je vous rappelle également que la participation à l'étude est totalement anonyme, les élèves et les établissements scolaires participants ne pouvant en rien être identifiés par la suite.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.

La Ministre,



Marie-Dominique SIMONET